



ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE QUALIFICATION
Techniques sociales et d'animation (2^e degré)
Animateur / Animatrice (3^e degré)

GRILLE – HORAIRE
2021-22

	Degré d'orientation		Degré de détermination	
	3 ^e TQ A	4 ^e TQ A	5 ^e TQ A	6 ^e TQ A
1.- Formation commune	17	17	18	18
Education physique	2	2	2	2
Formation historique et géograph.	2	2	2	2
Formation scientifique	2	2	2	2
Formation sociale et économique	-	-	2	2
Français	4	4	4	4
Lang. mod.I : Anglais/Néerlandais	3	3	2	2
Mathématique	2	2	2	2
Religion catholique	2	2	2	2
2.- Opt. gr.:Techn.soc.et d'anim.	15	16		
Alimentation et hygiène de vie	2	3		
Education physique mixte	4	4		
Expression corporelle	2	-		
Expression orale	2	0		
Français : Communication	2	2		
Initiation à la vie profess. et soc.	2	3		
Expression musicale	1	2		
Enquête visite et séminaire	-	2		
3.- Opt. gr: Animateur/animatrice			16	16
Activités d'insert. professionnelle			4	4
Psychologie appliquée			4	4
Techniques d'animation			8	8
Expression corporelle			2	2
Expression musicale			2	2
Expression orale			2	2
Expression plastique			2	2
TOTAL	32	33	32	32

** Le programme de l'option prévoit un **minimum de 160 heures de stages**, réparties sur les deux années, pendant et en dehors des semaines habituelles de cours.

N.B.- L'uniforme (tenue sportive) est obligatoire pour tous les cours à caractère sportif. Il s'acquiert exclusivement au collège (essayages à la rentrée), sauf le maillot et le bonnet de bain qui sont laissés au choix, mais sont nécessairement de type classique.